

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Psychologie

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Cognition - Education - Sociétés

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master de psychologie est une formation dont l'issue, selon certaines conditions, permet l'obtention du titre de psychologue, titre professionnel protégé (article 44 de la loi 85-772 du 25 juillet 1985). Le contenu du cursus, grandement contraint par ce texte de loi est, de ce fait, essentiellement centré sur la psychologie et ses disciplines connexes.

La 1^{ère} année de la formation proposée à l'Université Pierre Mendès France - Grenoble (UPMF) comprend trois parcours (*Travail, Cognitive et sociale, Clinique*) dont une partie des enseignements est commune, l'affirmation de la spécialisation se réalisant en 2nde année. Quatre spécialités issues des trois parcours sont ainsi proposées en M2 : *Psychologie clinique ; Psychologie du travail ; Psychologie cognitive et sociale ; Neuropsychologie et neurosciences cliniques*. Quoique soumis à des variations, l'effectif global avoisine 200 étudiants en 1^{ère} année de master (M1) et 110 en 2^{ème} année de master (M2) dont une moitié environ provient d'autres établissements. Le dernier recensement fait apparaître une distribution inégale selon les spécialités de M2 : 50 en *Psychologie clinique*, 20 en *Psychologie du travail*, 11 en *Psychologie cognitive et sociale*, 27 en *Neuropsychologie et neurosciences cliniques*.

La formation revendique la double orientation, recherche et professionnelle, bien que chaque spécialité s'inscrive essentiellement dans l'une seule de ces orientations. Ainsi, les deux premières spécialités sont essentiellement à visée professionnelle et les deux dernières à visée recherche. Toutefois, certains aménagements permettent soit de combiner les deux finalités soit de faire un autre choix que celui annoncé comme prioritaire de la spécialité. C'est ainsi que les spécialités « clinique » d'une part, « travail » d'autre part, offrent un parcours recherche choisi par un petit nombre d'étudiants (quatre dans chacune d'elles). Dans les spécialités *Cognitive et sociale* d'une part, *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* d'autre part, il est possible, après validation du M2 de réaliser un stage permettant de remplir les conditions de reconnaissance du titre de psychologue. On note que la spécialité *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* a la particularité de concentrer temporellement les enseignements en présentiel (trois périodes d'une semaine) et de répartir géographiquement ces enseignements (les trois universités impliquées, Grenoble II, Lyon II et Toulouse, assurant chacune l'une des semaines d'enseignement).

Avis du comité d'experts

Le master *Psychologie* revendique la double orientation, recherche et professionnelle mais ce double volet n'est pas toujours bien visible ou est contraint à des ajustements discutables (stages post-diplôme par ex.). Concernant l'enseignement en M1, il est regrettable que la présentation linéaire de la liste des unités d'enseignements (UE) ne permette pas d'identifier les volumes horaires respectifs des UE imposées et des UE libres de chacun des trois parcours. En M2, même si le découpage en parcours/options est parfois peu lisible (en particulier pour la spécialité *Psychologie clinique* qui offre une option recherche et une option professionnelle elle-même divisée en trois options ainsi que pour la spécialité *Psychologie du travail* qui offre un parcours professionnel et un parcours recherche), les contenus dispensés sont cohérents avec les objectifs de formation et les compétences professionnelles attendues dans cette discipline. Sur l'ensemble du cursus, on peut cependant s'étonner de l'absence d'enseignements sur l'éthique et la déontologie. Le M1 comporte une UE mutualisée (méthodologie générale de la recherche comprenant statistique et langue anglaise) ainsi que des UE obligatoires et libres. Ces dernières permettent une réorientation éventuelle vers une autre spécialité de M2. Dès le M1, un stage est obligatoire pour deux parcours (*Travail, Clinique*), optionnel pour le 3^{ème} (*Cognitive et sociale*). Le nombre élevé d'étudiants en M1 ne permet cependant pas une réalisation optimale de ce stage (lieux de stage en nombre insuffisant ; difficultés à accompagner le stagiaire ; tendance des étudiants à augmenter le nombre de stages dans l'espoir d'améliorer leur dossier) et contraint parfois à (ou provoque) un redoublement de cette 1^{ère} année. L'adossement à deux unités de recherche réputées (laboratoire interuniversitaire de psychologie, LIP, EA 4145 et laboratoire de psychologie et neurocognition, LPNC, UMR 5105) garantit les objectifs scientifiques de la formation.

La formation s’insère dans un paysage local et régional particulièrement stimulant, aussi bien en termes de bassin d’emplois que d’environnement scientifique. Les liens avec les laboratoires étrangers bénéficient directement aux étudiants. Chaque secteur de cette formation a un rayonnement local (*Psychologie du travail*), régional (*Psychologie clinique*), national (*Neuropsychologie et neurosciences cliniques*) et international (*Psychologie cognitive et sociale*) et répond à des demandes locales, régionales et nationales en matière d’emploi. D’une façon générale, l’insertion dans le tissu socio-économique est attestée par le bon (quoiqu’inégal) taux d’insertion des étudiants et la contribution de professionnels dans la formation.

On compte en M1 un nombre total important d’intervenants : 50 enseignants (dont un peu plus de la moitié de statutaires (PR et MC) auxquels s’ajoutent 16 professionnels chargés de cours et quatre « autres ». Les équipes pédagogiques de chacune des spécialités de M2 sont composées d’enseignants-chercheurs locaux, essentiellement de l’UPMF et de la composante SHS et d’une demi-douzaine d’enseignants-chercheurs d’autres universités (voisines ou non) ainsi qu’une dizaine de chercheurs dont la contribution effective reste modeste. Pour la spécialité *Clinique*, quatre des 14 enseignants-chercheurs sont extérieurs à l’UPMF (U. Bordeaux, U. Savoie, U. Joseph Fourier). 28 professionnels complètent l’équipe. Pour la spécialité *Travail*, sept enseignants-chercheurs assurent deux-tiers des enseignements, le reste étant assuré par 10 professionnels. Il est annoncé, pour la spécialité *Cognitive et sociale*, 13 enseignants-chercheurs auxquels s’ajoutent deux chercheurs et un PRAG. L’équipe de la spécialité *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* est composée d’enseignants-chercheurs des trois universités contribuant à la formation. La partie assurée à Grenoble compte 15 intervenants dont quatre chercheurs et un professionnel. Notons qu’une présentation plus homogène des données, aussi bien dans le document de synthèse que dans les annexes, en aurait grandement facilité la lecture. Il est par ailleurs regrettable que les totaux des heures ne soient pas indiqués, ni globalement ni par catégories d’intervenants.

Les professionnels, hors PAST, contribuent pour une part importante à la formation : leur effectif représente un peu plus de 30 % des intervenants et la nature de leur contribution concerne réellement le cœur du métier. Cependant, les tableaux répertoriant les divers intervenants ne permettent pas d’estimer sans risques d’erreurs la part relative réalisée par ces professionnels. La mixité enseignants-chercheurs/professionnels dépend naturellement des objectifs recherche ou professionnel des spécialités. Elle est notamment plus prononcée pour les spécialités *Clinique* et *Travail*. Il conviendrait de prévoir, en amont, l’insertion professionnelle des étudiants engagés dans une spécialité recherche et qui n’opteront pas nécessairement pour une poursuite en doctorat.

Les données font apparaître une tendance à étaler la formation sur plusieurs années. Le faible taux de réussite à l’issue du M1 (entre 36 et 48 %) doit être analysé. Il n’est pas assuré que les étudiants ayant fait le M1 en deux ans, aient davantage de chance d’accéder en M2. Par ailleurs, en dépit d’une diminution sensible des effectifs en M2, le taux de réussite au bout d’une année laisse à désirer mais il faut noter que ces taux de réussite sont calculés sur le nombre d’inscrits pédagogiques et non sur le nombre de présents aux examens. La formation attire majoritairement des étudiants issus de la licence de psychologie délivrée à Grenoble qui peuvent l’intégrer de plein droit. Les étudiants provenant d’autres universités sont soumis à un examen de leur dossier par une commission de validation. Quelques étudiants étrangers sont accueillis. D’une façon générale, l’insertion professionnelle est bonne voire, très bonne mais diffère selon les spécialités (80 % pour les deux spécialités à finalité professionnelle). Pour la spécialité *Cognitive et sociale*, on relève que 75 % des poursuites en doctorats sont financées. Pour la spécialité *Neuropsychologie et neurosciences cliniques*, le faible taux de répondants ne permet pas d’exploiter les données. Bien que les enquêtes d’insertion réalisées par la Direction des formations et de la vie étudiante (DIFEVE) ne précisent pas la nature de l’emploi ni le type d’emploi (temps partiel ou non), les commentaires par spécialité laissent penser que les emplois sont en lien direct avec la formation.

La politique de l’établissement telle qu’annoncée dans le dossier insiste sur la réponse à la demande sociale et à la coopération internationale. On trouve peu d’indications précises sur sa politique relative aux poursuites en doctorat par les étudiants de l’établissement. L’attractivité de la recherche pour les étudiants étrangers est un objectif, sans que soient indiquées les modalités de réalisation de ces objectifs (en particulier le financement de ces thèses).

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche occupe une place importante dans la formation qui s’appuie sur une équipe intégrée dans deux unités de recherche réputées (une EA interuniversitaire et une UMR). Cet environnement stimulant permet de donner toute sa place à la recherche. La formation à la recherche est assurée dès le M1 où elle représente l’essentiel du tronc commun. En M2, même si le parcours est de type professionnel, le jeu des options permet de choisir des UE ciblées recherche. Une partie des enseignements repose sur les travaux des enseignants-chercheurs ou chercheurs, auxquels les étudiants peuvent contribuer. Un entraînement à la communication scientifique est proposé dans certaines spécialités. Cette initiative est à encourager.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation, axée soit sur les métiers liés à la recherche soit sur ceux liés au titre de psychologue, fait l'objet d'un soin particulier, aussi bien dans les contenus de certaines UE que par l'intervention de professionnels. Les compétences professionnelles sont clairement indiquées dans les fiches RNCP et les actions mises en place dans chaque spécialité permettent réellement aux étudiants de se placer en position de futur professionnel de la recherche ou de la pratique clinique ou dans le monde de l'entreprise.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage qualifiant dont la durée est fixée par décret, pour être autorisé à faire usage du titre professionnel, toutes les formations en psychologie accordent depuis toujours une place centrale aux stages. Dans les deux spécialités à dominante professionnelle, c'est le cas. Dans la spécialité <i>Clinique</i>, les 500 heures minimales exigées sont réalisables en cumulant la durée du stage de M1 et de celui de M2, le dernier ne pouvant pas être inférieur à 260 heures. Dans la spécialité <i>Travail</i>, il conviendrait de préciser si les durées prévues en M1 (un mois) et en M2 (trois mois) permettent bien d'atteindre les 500 heures.</p> <p>Les modalités de définition du projet pédagogique du stage, du suivi, de la validation sont précisément présentées. Le suivi de ces stages pour l'ensemble de la mention, est assuré au sein de la mention (pas d'indication de suivi par le BAIP).</p> <p>Dans les deux spécialités à dominante recherche, le stage est en fait un stage recherche qui donne lieu à la production d'un écrit de type scientifique dont l'évaluation est clairement indiquée. On note que les étudiants choisissant une spécialité (ou parcours) recherche ont la possibilité de réaliser un stage professionnel post-diplôme pour remplir les conditions liées au titre de psychologue. Cette pratique est toutefois à considérer avec prudence : outre que la formation à la pratique est largement plus faible que dans les spécialités professionnelles, elle introduit des différences de formation entre futurs professionnels se réclamant d'un titre unique.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>D'une façon générale, l'ouverture à l'international est revendiquée par les liens des deux unités de recherche avec leurs collègues étrangers, par quelques interventions d'universitaires étrangers (Université de Lausanne), par l'implication dans un projet international, par l'accueil d'étudiants étrangers, par l'incitation à réaliser le stage recherche à l'étranger, par une aide à la mise à niveau en anglais pour les étudiants en mobilité, par la mise en situation d'échanges internationaux sous forme d'un mini-colloque en anglais. Toutefois, malgré ces mesures, les échanges effectifs restent timides.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les taux de réussite en M1 sont faibles, particulièrement dans les deux parcours où le stage « professionnel » est obligatoire. En <i>Clinique</i>, il oscille entre 25 % et 44 % pour un taux moyen de 34 % ; en <i>Travail</i>, il oscille entre 63 % et 70 % pour un taux moyen de 57 %. Le redoublement est choisi par environ la moitié des étudiants comme une possibilité d'améliorer son dossier de candidature en M2. Il s'agit ici d'une anomalie.</p> <p>Les modalités d'accès en M2 s'appuient globalement sur un dossier dont la composition reflète la finalité des spécialités (par exemple, dans les deux spécialités recherche, un projet de recherche est demandé) et un entretien. L'accès aux spécialités ou parcours recherche est parfois possible à des étudiants justifiant quatre années de formation dans une autre discipline. Si cette ouverture est louable, elle peut toutefois poser problème : ces étudiants ne remplissent pas les conditions de validation ultérieure du titre de psychologue et compte tenu de la porosité entre options et parfois de la méconnaissance du public sur les conditions permettant de faire usage du titre, il convient d'être vigilant.</p> <p>Le stage professionnalisant post-diplôme peut être considéré comme une passerelle mais cette solution reste discutable.</p> <p>Les taux de réussite globaux en M2 baissent depuis 2010 (de 91 % à 79 %). Sans réelle inversion de tendance depuis 2009 alors que les effectifs ne sont pas élevés, cette diminution est particulièrement marquée en <i>Neuropsychologie et neurosciences cliniques</i> où moins de 50 % des étudiants ont validé le diplôme en 2012.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se déroulent essentiellement en présentiel avec utilisation d'un serveur pour la transmission de documents pédagogiques. La mention est structurée en quatre semestres dont les deux premiers permettent de construire un parcours comprenant une partie commune sur la méthodologie de la recherche (statistiques et anglais) ainsi que des enseignements obligatoires et à choix. L'utilisation d'outils numériques (logiciels d'expérimentation, d'acquisition des données, de traitement des données) est fortement marquée dans les deux spécialités à finalité recherche. Il serait intéressant de l'inclure aussi dans les spécialités à dominante professionnelle, avec les ajustements utiles.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait sous forme de contrôles continus et finaux. Les mémoires de recherche et les rapports de stage font l'objet d'une soutenance orale devant un jury dont la composition et les modalités de délibération sont clairement indiquées dans chacune des spécialités. Il conviendrait d'explicitier le mode surprenant de validation du M2 de la spécialité cognitive/sociale : celle-ci se calcule par pondération des résultats des deux semestres (75 % pour le semestre 3 et 25 % pour le semestre 4 qui pourtant inclut le stage et le mémoire de cette spécialité qui se veut recherche). Il y a là une contradiction manifeste avec le nombre de crédits européens de chaque semestre. Il n'est pas indiqué si cette pratique, en contradiction avec les règles sur la structure LMD, est validée par l'établissement. Cette pratique est à revoir.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les indications sur le suivi de l'acquisition des compétences varient d'une spécialité à l'autre. Il peut s'agir d'un suivi régulier au cours de la formation comme d'un bilan final et de suivis plus ou moins informels à l'occasion de rencontres avec son directeur de recherche ou d'autres personnels du laboratoire. Certaines fiches RNCP gagneraient à être précisées.
Suivi des diplômés	Le suivi est assuré par la DIFEVE depuis 2009, à l'occasion d'enquêtes à huit mois et 30 mois, qui sont parfois complétées par des enquêtes internes qui témoignent du souci du devenir des étudiants. Les taux de réussite en M2 sont inégaux selon les spécialités et les années (de 48 % à 93 %). Les taux d'insertion professionnelle à 30 mois, calculés à partir de nombre de diplômés de moins de 30 ans, sont également variables selon les spécialités mais sont dans l'ensemble bons, voire très bons (entre 82 % et 91 %) avec un nombre élevé de diplômés répondant aux enquêtes (entre 82 % et 100 % de répondants). Il conviendrait d'analyser plus finement la nature de ces emplois.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement <i>stricto sensu</i> , mais un « conseil de mention » incluant un étudiant. Les étudiants sont sollicités pour évaluer, d'une façon ou d'une autre, les enseignements.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Adossement à la recherche de qualité (unités de recherche réputées).
- Equipe pédagogique diversifiée.
- Bon accompagnement des étudiants en cours de formation.
- Place importante du projet de stage et soin de l'accompagnement des stages.

Points faibles :

- Faible taux de réussite en M1 et, pour certaines spécialités, en M2.
- Absence d'enseignements d'éthique et de déontologie.
- Manque de formation professionnelle pour les étudiants des spécialités recherche qui peuvent pourtant valider le titre de psychologue, notamment pour la spécialité *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* dont l'enseignement en présentiel est réduit à trois semaines.
- Mode de validation du M2 dans la spécialité *Cognitive et sociale*.

Conclusions :

Il s'agit d'une formation de qualité et attractive en dépit d'un taux d'échec élevé, surtout en M1. On relève des différences de cultures entre les spécialités du master, notamment à propos des critères caractérisant l'orientation recherche ou professionnelle de chacune d'elles. Les perspectives d'évolution de ce master ne peuvent s'envisager sans une réflexion nationale, voire européenne, sur la formation en psychologie.

Éléments spécifiques des spécialités

Psychologie clinique

Place de la recherche	La formation se réalise près de la recherche (enseignants-chercheurs tous intégrés au LIP, EA 4145) et par une initiation aux méthodologies de recherche. Deux parcours sont annoncés (l'un recherche, l'autre professionnel) mais la différence entre les deux n'est pas claire. La présentation variée des différents courants théoriques est à souligner.
Place de la professionnalisation	Ce point fait l'objet d'un soin particulier dans les deux parcours de la spécialité : mobilisation de la cellule CIO Sup, mise en place d'ateliers de présentation des métiers qui se déroulent sur quatre demi-journées. Environ 300 heures sont assurées par ces professionnels sur les 820 heures recensées à partir du tableau récapitulatif. Les étudiants du parcours recherche ont la possibilité de réaliser un stage permettant de répondre aux conditions de reconnaissance du titre de psychologue, une fois le diplôme validé. Apparemment intéressante, cette pratique reste toutefois discutable et pose le problème général (national) de la formation en psychologie et de l'usage du titre de psychologue.
Place des projets et stages	Pour le parcours professionnel, les modalités de définition du projet pédagogique du stage qualifiant, du suivi et de la validation sont précisément présentées. Ce stage obligatoire d'une durée minimale de 500 heures cumulables sur les deux ans ne peut pas être inférieur à 260 heures en M2. L'élaboration d'une charte de stage à l'issue d'un travail entre enseignants-chercheurs et praticiens accueillant les stagiaires est une initiative heureuse. Il n'est pas indiqué si ces modalités sont offertes aux étudiants du parcours recherche prolongeant leur formation post-diplôme. Dans ce parcours recherche, le semestre 4 est totalement consacré au stage et mémoire. Cependant, on saisit mal en quoi ce stage se différencie de celui exigé dans le parcours professionnel. Enfin, ce semestre 4 est revendiqué comme « tronc commun » mais on ne comprend pas avec quoi (ce ne peut être avec le semestre 4 du parcours professionnel, qui est structuré différemment).
Place de l'international	L'ouverture à l'international est modeste, particulièrement pour le parcours professionnel. Elle se traduit par l'intervention de quelques universitaires étrangers et une incitation à réaliser le stage recherche à l'étranger et par une aide à la mise à niveau en anglais pour les étudiants en mobilité. Le nombre de ces derniers n'est pas précisé.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont bien exposées et cohérentes avec les objectifs et contraintes de la formation. Le taux de réussite est très faible en M1 (entre 25 et 44 % au cours de ces cinq dernières années). Ce taux de réussite est bon, voire très bon en M2 (entre 84 et 94 %).
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement est donné essentiellement en présentiel, ce qui se comprend bien dans cette discipline majoritairement centrée sur la formation à la pratique clinique. L'utilisation du numérique est marquée par l'utilisation de logiciels de traitement de données et l'accès aux plateformes Google Aps.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques : oraux, écrits, soutenance de mémoire devant un jury dont la composition est précisée. Les règles de tenue des jurys et de compensation sont indiquées mais il conviendrait de préciser si le mémoire est uniquement de recherche et de définir le rôle précis du « praticien de référence » : s'agit-t-il du tuteur institutionnel ; est-t-il sollicité aussi bien dans le cadre d'un parcours professionnel que d'un parcours recherche ?

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un suivi régulier des étudiants est effectué tout au long de la formation. Les informations sont données dès le début de la formation et les compétences sont recensées dans l'ADD et la fiche RNCP. Des jeux de rôle sont réalisés pour aider les étudiants à identifier leurs difficultés. Cette pratique est intéressante.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi est assuré par la DIFEVE depuis 2009 au moyen d'enquêtes à huit mois et 30 mois post-diplôme. Par ailleurs, une enquête interne permet de compléter une fiche de suivi professionnel et contribue ainsi au maintien d'un réseau professionnel.</p> <p>Les taux d'insertion professionnelle sont difficiles à apprécier : les données fournies par la DIFEVE (92 % et 89 % des répondants sont en emploi ou en recherche d'emploi) sont à relativiser par le taux de répondants (un peu plus de 80 % des diplômés de moins de 30 ans), et par le fait que plus de 30 % des étudiants inscrits en M2 ont plus de 30 ans et ne figurent pas dans les données. Il est regrettable que la nature des emplois et contrats ne soit pas indiquée.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Des rencontres (dont on peut supposer qu'elles sont distinctes des jurys de semestre et d'année) avec les délégués étudiants sont organisées chaque semestre pour amender la formation. Il n'est pas fait état d'évaluations des enseignements, ce qui est regrettable.</p> <p>On n'identifie pas de conseil de perfectionnement <i>stricto sensu</i> mais on note la participation active des référents professionnels, avec lesquels des rencontres régulières sont organisées. L'ensemble a conduit à des modifications et améliorations (charte, ateliers métiers) qui gagneraient à être détaillées, au moins sur quelques exemples.</p>

Psychologie du Travail : changement, sécurité, mobilisation des ressources

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossement est effectif à une unité de recherche interuniversitaire (LIP, EA 4145), avec des membres actifs dans la réalisation et transmission de leurs propres travaux. L'implication dans des réseaux professionnels (organisations et entreprises locales) facilite l'obtention de bourses, notamment de bourses CIFRE, ce qui est positif.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les compétences professionnelles recouvrent quatre grands champs d'activité (insertion professionnelle, ressources humaines, santé au travail, ergonomie). Le bon accompagnement des étudiants au cours de leurs stages, avec modalités variées (suivis de groupe, suivis personnalisés) est à souligner. Un professionnel référent assure également l'accompagnement afin d'être en mesure d'attester de l'acquisition des compétences professionnelles. Il serait utile de préciser s'il s'agit d'un seul professionnel supervisant l'ensemble des étudiants de M2, en plus du tuteur institutionnel ou si chaque étudiant bénéficie de l'appui d'un professionnel en plus du tuteur institutionnel. Le soin apporté à la professionnalisation se concrétise par la place importante accordée au stage professionnalisant.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont organisés en M1 (un mois) et en M2 (trois mois). Ils sont accompagnés par un référent universitaire et un référent institutionnel auquel est adjoint un psychologue si ce référent ne l'est pas. Il conviendrait de préciser si les durées indiquées permettent de réaliser les 500 heures exigées par les textes de loi et surtout d'argumenter sur l'intérêt de scinder en deux ans la durée légale, pratique qui par ailleurs, semble intéressante. Les stages de M1 comme de M2 font l'objet d'un rapport. Le suivi de ces stages, comme pour l'ensemble de la mention, est assuré au sein de la mention.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des échanges entrants et sortants Erasmus-Socrates sont mis en place, avec 10 % de candidatures étrangères en M2 (Europe, Amérique du Sud, Afrique, Indonésie). Le pourcentage de candidatures retenues n'est cependant pas clairement indiqué. Une forte implication dans un projet international (Europe, Maghreb) est signalée. Cette formation a servi de modèle pour la création de sept masters étrangers. Pour apprécier pleinement ce qui apparaît comme une réussite, il serait utile d'avoir quelques informations relatives à ces masters.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement sont pertinentes pour le M1 et le M2 (sauf peut-être le critère « publications » qui reste ambigu). Il n'y a pas d'indication de passerelles ou de modalités particulières d'aide à la réussite. Ce point est vraisemblablement sans objet compte tenu du mode de recrutement et du faible effectif qui permet un suivi régulier des étudiants.</p> <p>L'accès au M2 recherche est ouvert à des étudiants ayant validé un M1 de psychologie. Une dispense peut être accordée à des étudiants justifiant de quatre années de formation dans une autre discipline. Cela peut poser problème : ces derniers encore plus que les premiers, ne remplissent pas les conditions de validation ultérieure du titre de psychologue. Compte tenu de la porosité entre options et parfois de la méconnaissance du public sur les conditions permettant de faire usage du titre, il convient d'être vigilant.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est donné essentiellement en présentiel, ce qui se comprend bien dans cette discipline majoritairement centrée sur la formation à la pratique, les études de cas occupant une place importante. L'utilisation du numérique est marquée par l'utilisation de logiciels de traitement de données et l'accès aux plateformes Google Aps. Cette pratique est à encourager.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques : oraux, écrits sous forme de contrôles continus ou terminaux. Les mémoires de recherche et les rapports de stage font l'objet d'une soutenance orale devant un jury dont la composition est clairement précisée.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les informations sur les objectifs, l'organisation pédagogique, les contenus pédagogiques, les règles et règlements, les modalités de contrôle, sont données en début d'année. Il n'est cependant pas indiqué comment se réalise le suivi individuel des acquisitions.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi est assuré par la DIFEVE depuis 2009 au moyen d'enquêtes à huit mois et 30 mois post-diplôme. Par ailleurs, des contacts avec les « anciens » sont entretenus dans le cadre d'une association gérée par les étudiants. Bien qu'il ne soit pas donné d'indications sur la nature des emplois, le taux d'insertion à 30 mois est bon : 82 % des répondants sont en emploi au moment de l'enquête réalisée auprès des diplômés de moins de 30 ans. Disposer d'informations sur la nature de ces emplois serait utile.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Deux réunions annuelles rassemblent tous les intervenants et psychologues référents issus des quatre champs couverts par la formation. L'évolution de la formation est réalisée à partir de ces échanges.</p> <p>Par ailleurs, les étudiants évaluent leurs intervenants (questionnaire standardisé) ce qui peut conduire le responsable de diplôme à solliciter un entretien auprès de l'intervenant concerné. Cette pratique, contraire à la loi, est à proscrire.</p> <p>Un bilan général en fin de formation est réalisé en présence des étudiants et des intervenants dans l'objectif d'apporter les améliorations utiles.</p>

Psychologie cognitive et sociale

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité étant à finalité recherche, la recherche occupe une place centrale. Elle est adossée à deux unités de recherche réputées (le LIP, EA 4145 et le LPNC, UMR 5105). Les étudiants participent aux séminaires hebdomadaires et réalisent leur travail d'étude et de recherche (TER) sous la direction d'un des membres des unités de recherche, tirant ainsi profit de leur expertise.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est axée sur la poursuite en doctorat. Une partie des étudiants prolonge le M2 par un stage professionnalisant qui leur permettra de revendiquer le titre de psychologie. Cette pratique pose toutefois problème. On se demande comment l'équipe pédagogique assure l'encadrement de ces étudiants « hors contingent », que ces derniers poursuivent ou non en doctorat.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage professionnalisant suit les conditions habituelles des stages de psychologie mais il repose sur une initiative personnelle de l'étudiant. Il n'existe pas de « stage recherche » mais le travail d'élaboration, recueil et traitement des données, sous la direction d'un statutaire, peut être considéré comme remplissant cette fonction. La formation obligatoire à la rédaction d'articles scientifiques est une pratique à souligner.</p>

Place de l'international	La participation aux séminaires des deux unités de recherche, dans lesquelles interviennent des enseignants-chercheurs et chercheurs étrangers est obligatoire. Une mise en situation d'échanges internationaux est proposée sous la forme d'un mini-colloque en anglais géré par les étudiants. Toutefois, la question de la mobilité des étudiants (entrants ou sortants) n'est pas évoquée, ce qui est regrettable.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas explicitement présentés. Le stage professionnalisant post-master peut être considéré comme une passerelle, mais avec les réserves exprimées plus haut (à propos de la place de la professionnalisation). Le nombre d'inscrits dans cette spécialité est faible même s'il connaît une légère remontée en 2013 (8, 6 et 11 respectivement en 2011, 2012 et 2013). Il serait utile de chercher à en comprendre les raisons.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se déroulent en présentiel avec mise en ligne de documents, de supports de cours. L'utilisation permanente d'outils numériques (logiciels d'expérimentation, d'acquisition des données, de traitement des données) est en cohérence totale avec les objectifs de la formation.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation sont diversifiées : examens sur table ou oraux pour une partie des enseignements ; soutenance orale du TER ; communication orale en anglais lors du mini-colloque. La composition des jurys, les modalités de délibération sont précisées. On note une anomalie importante : la validation du M2 se calcule par pondération des résultats des deux semestres (75 % pour le semestre 3 et 25 % pour le semestre 4 qui pourtant inclut le stage et le mémoire de cette spécialité qui se veut à finalité recherche).
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi individualisé est possible en raison du petit nombre d'étudiants et des modalités de travail. La fiche RNCP devrait être revue sur les emplois possibles : il convient en effet de préciser que ces emplois ne sont pas directement accessibles aux titulaires d'un master.
Suivi des diplômés	Le suivi est assuré par la DIFEVE depuis 2009 au moyen d'enquêtes à huit mois et 30 mois post-diplôme. Il conviendrait de préciser si l'équipe pédagogique reste en contact avec les anciens étudiants. Le taux de diplômés en emploi au moment de l'enquête à 30 mois est très bon (85 %) mais il serait intéressant de disposer d'informations sur la nature des emplois.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais une réunion-bilan de fin de formation est réalisée avec les étudiants. Cette rubrique gagnerait à être renseignée de façon plus cohérente et formellement plus acceptable en supprimant notamment les formulations maladroites (« passer son titre de psychologue », sic).

Neuropsychologie et neurosciences cliniques

Cette spécialité est cohabilitée entre trois universités (Toulouse III, Grenoble 2 et Lyon 2). Elle présente la particularité de comporter des enseignements communs (une semaine intensive sur chacun des trois sites, suivie par l'ensemble des étudiants), et des enseignements spécifiques (dispensés localement aux étudiants de l'établissement). Le dossier déposé sur cette spécialité par chacune de ces universités étant spécifique, il fait l'objet d'une évaluation distincte.

Place de la recherche	La spécialité étant à finalité recherche, la recherche occupe une place centrale. Elle est adossée à une unité réputée (LPNC, UMR 5105). Les étudiants peuvent être encadrés par des chercheurs d'autres unités voisines, voire à l'étranger. Cette pratique, favorable à l'ouverture des thématiques, contribue à l'intérêt de la formation.
-----------------------	---

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est axée essentiellement sur la recherche, avec pour certains, la réalisation d'un stage clinique post-master.</p> <p>L'accueil en M2 d'étudiants provenant d'un cursus autre que psychologie, risque d'entretenir la confusion entre le diplôme (mention <i>Psychologie</i>) et les conditions de reconnaissance du titre. Comme dans la spécialité <i>Psychologie cognitive et sociale</i>, cette pratique risque de poser problème et il serait utile de savoir comment l'équipe pédagogique réalise l'encadrement de ces étudiants « hors contingent ».</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage recherche, à la base de la réalisation du TER, mais dont la durée n'est pas précisée, constitue la part essentielle de la formation pour les étudiants. Le moment de soutenance de ce TER signe l'importance de ce stage, puisqu'elle est réalisée devant un jury comprenant les trois co-responsables de cette spécialité partagée par trois universités (Grenoble II, Lyon II, Toulouse) et trois membres extérieurs. Dans la mesure où les étudiants n'ont que trois semaines d'enseignement en commun, il serait utile d'explicitier comment se réalise le stage recherche.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La spécialité accueille chaque année des étudiants étrangers de pays francophones mais rien n'est indiqué sur les sortants. Le mémoire de recherche peut être rédigé en anglais, ce qui est une bonne préparation aux critères de publication. Cependant, il n'est pas indiqué combien d'étudiants choisissent cette modalité de rédaction.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le M2 est ouvert à des étudiants titulaires d'un M1 d'origine variée (biologie, médecine, sciences du langage, sciences cognitives). Les conditions de recrutement sont drastiques, ce qui rend d'autant moins compréhensible le taux de réussite faible et en diminution depuis 2009 (moins de 50 % en 2012). Le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 est plutôt élevé et en augmentation (27 en 2012 et 2013, soit plus du double de l'année qui précédait).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation se déroule sur trois sites (Grenoble, Lyon et Toulouse) et comprend trois semaines d'enseignements théorique en présentiel (une semaine par site géographique). Il conviendrait de préciser les modalités de cette coopération (convention inter-établissements, par exemple) et d'indiquer si l'inscription se fait uniquement à Grenoble ou sur l'une des trois universités concernées.</p> <p>Le site web de la spécialité joue un rôle important dans cette organisation sur trois sites ; il sert de support à la transmission des cours, des informations administratives.</p> <p>La question se pose de savoir si ces trois semaines d'enseignements en présentiel sont suffisantes, en particulier pour ceux qui souhaitent par la suite (et sont en condition de) revendiquer le titre de psychologue.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités sont explicitées, aussi bien pour les examens, les enseignements et la validation du TER. En raison de la triple localisation des enseignements, le lieu de soutenance du TER change d'une année à l'autre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un bilan est réalisé à l'occasion de la semaine de regroupement grenobloise. Par ailleurs, les étudiants sont individuellement soutenus dans les unités de recherche où se déroule leur recherche.</p> <p>Dans l'ADD, il conviendrait de préciser explicitement les compétences propres à la conduite d'une recherche, de surcroît dans le contexte international. Ces compétences ne figurent pas non plus dans la fiche RNCP. Le type d'emploi d'un titulaire du master « avec le titre de psychologue », est à revoir (il n'est pas possible d'avoir le statut de « chercheur »).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi est assuré par la DIFEVE depuis 2009 au moyen d'enquêtes à huit mois et 30 mois post-diplôme. Une enquête interne est par ailleurs réalisée chaque année pour suivre le devenir des étudiants, jusqu'à quatre ans post-diplôme, mais le faible retour ne permet pas de tirer des conclusions. Il conviendrait de préciser le pourcentage de poursuites en doctorat pour cette spécialité dont l'effectif est élevé (27 ces deux dernières années). Le faible taux de répondants, dû vraisemblablement à la dispersion géographique des étudiants, ne permet pas d'avoir une vision claire.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Des procédures d'autoévaluation existent (évaluation des enseignants par les étudiants ; retours des intervenants extérieurs sur les enseignements ; comité regroupant les responsables des trois sites et des membres extérieurs). L'évolution de la formation se fait en fonction de tous les retours. On note cependant un faible taux de retours (10 %) qu'il conviendrait d'analyser.
--	--

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Cognition – Education - Société

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

LICENCE SHS - PSYCHOLOGIE
LICENCE SHS – SCIENCES DE
L'EDUCATION
LICENCE SHS - SOCIOLOGIE
MASTER SHS - PSYCHOLOGIE
MASTER SHS - SCIENCES DE
L'EDUCATION
MASTER SHS - VIEILLISSEMENT,
SOCIETES, TECHNOLOGIE
MASTER SHS - ENQUETE ET EXPERTISE
SOCIOLOGIQUE
MASTER DEG - ETUDES
INTERNATIONALES ET EUROPEENNES
MASTER DEG - SCIENCE POLITIQUE

SPECIALITES

Psychologie clinique; Psychologie cognitive et sociale; Neuropsychologie et neurosciences cliniques
Ingénierie de la formation
Médiation médico-sociale: bien vieillir, dépendance et cas complexes;
Evaluation et management des politiques sociales;
Etudes et recherche sociologique - ERS
Gouvernance européenne; Science politique de l'UE
Ingénierie juridique et financière; Villes, territoires, solidarités;
Développement et expertise de l'économie sociale; Direction de projets culturels; Sciences de gouvernement comparées; Politiques publiques de santé: territoires, management, ingénierie de projet

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA